



En grève le 2 avril

Non au choc des savoirs,

Oui au choc des salaires et des moyens pour l'École publique !

Les arrêtés et décrets publiés le 17 mars et la note de service du 18 mars confirment nos analyses : il s'agit bien d'organiser des groupes de niveau, donc de trier les élèves. C'est bien une École du tri social qui se met en place. Les contraintes d'organisation et pédagogiques vont lourdement fragiliser notre liberté pédagogique et casser la relation forte et continue avec les classes et les élèves. Depuis des mois, les personnels se mobilisent contre les groupes de niveaux. Le gouvernement est fébrile et en vient à passer en force.

A travers le « Choc des savoirs » (groupes de niveaux, classes prépa 2^{nde}), le gouvernement cherche à imposer un modèle d'École du collège au lycée qui vise à faire sortir de l'École publique, le plus tôt possible et à chaque étape de leur scolarité, les élèves des classes populaires. Le gouvernement fait un choix clair : celui d'une École du tri social et d'une École passéiste.

En supprimant les postes, par exemple, dans le département, 35 postes d'enseignants dans le second degré public, 42 fermetures de classes dans le premier degré, fermeture du collège de Corlay, et, en refusant de donner les moyens nécessaires pour fonctionner (disparition de dédoublements, menace sur des options ou les enseignements artistiques, classes surchargées...), le gouvernement fait le choix de l'austérité (- 700 millions d'euros sur le budget 2024 pour l'Éducation).

Nos organisations SNES-FSU, SNEP-FSU, FNEC FP FO, CGT Educ'action et Sud Éducation appellent donc à amplifier la mobilisation

- **par la grève nationale le mardi 2 avril** : pour l'abandon des mesures « Choc des savoirs », pour exiger une revalorisation salariale sans contreparties et des moyens pour la seule École publique

- **par une campagne d'information à destination des personnels et des familles** : heures d'informations syndicales, assemblées générales et réunions publiques

Nous ne trierons pas nos élèves !

Inscrivons l'action dans la durée.

Non au choc des savoirs, oui à un choc des moyens et des salaires !

Retrait de la réforme du collège !

Rassemblement à 10h30 devant la DSDEN 22 (rue des Champs de Pies à Saint-Brieuc) avec demande d'audience à partir de 11h pour les délégations d'établissement et les organisations syndicales